

Le 18 juillet 2017

Le Président
à
Mesdames et Messieurs les Membres
Du conseil communautaire

Objet : Convocation réunion de Conseil

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Nous vous remercions de bien vouloir participer à la prochaine réunion du conseil communautaire :

**LUNDI 24 juillet 2017 à 20 H 00
Salle des Fêtes de Plaisance**

Comptant sur votre participation,

Veuillez agréer, Madame, Messieurs et Chers Collègues, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Président,
Jerôme BETAILLE

Ordre du jour :

Intervention de 20h00 à 20h30 de M. Jarleton, du syndicat EPIDROPT, pour information au sujet de la prise de compétence obligatoire GEMAPI au 01/01/2018 et d'un éventuel transfert à un syndicat.

Adoption procès-verbal du 19/06/2017

- 1-Renouvellement contrat unique d'insertion à compter du 01/09/2017 à l'école de Faux
- 2-Renouvellement contrat à durée déterminée à compter du 01/09/2017 à l'école de Faux
- 3-Autorisation recrutement contrat aidé à compter du 01/10/2017 à l'école d'Issigeac
- 4-Renouvellement contrat à durée déterminée à compter du 01/11/2017 à l'école d'Issigeac
- 5-Recrutement d'un adjoint technique et création de poste au 01/09/2017 suite à fin de contrat à durée déterminée à l'école d'Issigeac
- 6-Tarif de restauration scolaire au 01/09/2017
- 7-Avenant à la convention de mise à disposition d'un agent au CIAS pour le portage de repas
- 8-Délégation d'exercice d'un Droit de Préemption Urbain (DPU) à la commune d'Eymet
- 9-Approbation Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2016 du SPANC
- 10-Questions diverses